



SKI CLUB LA ROCHETTE

SKI CLUB LA ROCHETTE

rue du 11 novembre 1918

73110 La Rochette

contact@skiclublarochette.com

Règlement de la Bourse aux skis 2026

1. DÉPÔT ET VENTE , DU MATÉRIEL :

Vendredi 13 novembre 2026 de 17h30 - 20h00

Samedi 14 novembre 2026 de 8h00 - 17h30, dernier dépôt accepté 16h00

Le matériel est vendu en l'état

Le ski club La Rochette ne pourra être tenu responsable d'un défaut ou vice caché

Le matériel n'est ni repris ni échangé.

Une **commission de 10% (arrondi à l'euro supérieur)** au profit du ski club La Rochette par article vendu.

⇒ **LE PAIEMENT SE FAIT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE OU EN ESPÈCES, CB non acceptée**

2. FORMALITÉS DE DÉPÔT :

Présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

Remise d'une fiche de dépôt.

Le ski club se réserve le droit de refuser du matériel non conforme ou présentant des défauts de sécurité.

Le prix de la dépose est fixé à 1€ par article dont le prix de vente est supérieur ou égal à 5€.

⇒ **RÈGLEMENT EN ESPÈCES AU MOMENT DU DÉPÔT**

3. FORMALITÉS DE VENTE

Le prix de vente est fixé par le vendeur en accord avec les bénévoles du ski club.

4. MATÉRIEL ACCEPTÉ :

Skis alpins, skis de fond, snowboard, skis de randonnée, chaussures, bâtons, matériel de montagne, raquettes, textile montagne et ski.

Les équipements de sécurité (casque, corde, baudrier, DVA...) ne sont pas acceptés.

5. STOCKAGE DU MATÉRIEL

Le dépôt se fait aux risques et périls du vendeur et en cas de vol, la responsabilité du ski club de la Rochette ne pourra pas être engagée et le matériel ne sera pas remboursé.

6. RESTITUTION DU MATÉRIEL INVENDU ET PAIEMENT DU MATÉRIEL VENDU

Samedi 14 novembre 2026 entre 17h30 et 19h.

Le retrait du matériel non vendu nécessite la présentation de la fiche de dépôt et d'une carte d'identité

Le règlement du matériel vendu se fait par chèque

Tout matériel ou argent non repris le samedi 14 novembre 2026 après 19h restera la propriété du ski club de la Rochette

La signature du listing de dépôt par le vendeur implique l'entière acceptation du présent règlement.